La future technopole sous le feu roulant des questions

Un grand débat, hier soir, a marqué le lancement de la concertation publique sur Nice Méridia, une zone d'aménagement de 26 hectares dans la plaine du Var

Nice Méridia sera-t-elle la clef de l'Eco-Vallée ? Elle en sera en tout cas la porte avec ses 26 hectares dédiés aux nouvelles technologies, aux start-up, à la connaissance mais aussi à l'habitat et au commerce. La future technopole niçoise, en train de prendre forme dans la plaine du Var, entre la Digue-des-Français au sud et le lycée Thierry-Maulnier au nord, se veut aussi un quartier. Qu'en pensent justement ses habitants actuels et futurs ?

Ils ont eu la parole, hier soir, dans l'auditorium de la faculté des sports, à l'occasion du premier débat public organisé dans le cadre de la concertation publique qui vient de démarrer.

Un public attentif, hier soir, aux explications de Christian Devillers, l'architecte du projet de Nice Méridia. (Photo Ph. F)

Jardins familiaux

Michel Gasiglia, président de Métropole bleue, s'inquiète pour l'identité agricole, fort ancienne, de ce secteur et propose que cette « *mémoire* » soit conservée. Une suggestion saluée par Alain Philip, l'adjoint au maire délégué à l'urbanisme : « *Nous travaillons avec la Chambre d'agriculture pour le développement de pôles agricoles et horticoles innovants.* » Dans la même veine écologique, l'architecte du projet, Christian Devillers, souligne que Nice Méridia va permettre d'augmenter le pourcentage d'espaces verts : « *On pourra aménager des jardins familiaux, des jardins partagés. Il y aura de l'agriculture urbaine, tout comme il y aura des corridors écologiques entre le bas des collines et le lit du fleuve pour préserver et amplifier la bio-diversité.* »

« *Tout a-t-il été prévu pour mettre cette zone à l'abri des crues du Var ?* » interroge un autre intervenant. « *Le projet est conforme au plan de prévention des risques. Le secteur longeant le fleuve ne sera pas urbanisé, ce sera une zone d'expansion en cas de débordement* », répond l'architecte.

« *A-t-on pensé au devenir de ceux qui habitent là aujourd'hui et seront obligés de partir demain ?* » interpelle un riverain. « *Concernant les expropriations nécessaires, il n'y aura ni spoliation ni spéculation. On visera à établir les prix les plus équitables possibles pour ne léser personne, ni les propriétaires ni la collectivité.* »

Qu'en sera-t-il du futur campus universitaire et des logements pour les étudiants ? « *L'implantation de l'université ira bien sûr de pair avec la création de logements étudiants* », rassurent Christian Devillers et Xavier Hemeury, directeur de l'Établissement public d'aménagement de la plaine du Var.

PHILIPPE FIAMMETTI
pfiammetti@nicematin.fr

Savoir +

La concertation se poursuit jusqu'au 31 octobre. Une 2e réunion aura lieu le jeudi 25 octobre à 18 h, à l'école de commerce de l'EDHEC (393, promenade des Anglais). Le public peut s'informer sur le projet et faire part de ses avis et doléances au Forum d'urbanisme et d'architecture au cours Saleya, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 15 h 45 ; à l'immeuble « Premium » (1, bd Slama), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Des registres et une plaquette seront à disposition du public.